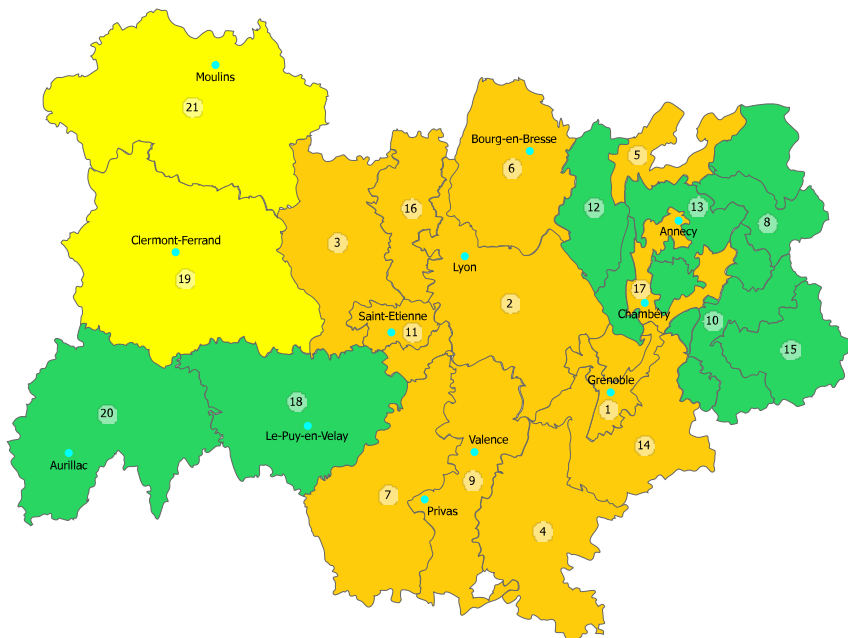


### >> Vigilance



**Bassin(s) d'air concerné(s)**  
 par une vigilance  
 (Département(s))

**Polluant(s)**  
 en cause

**Prévision de**  
**seuil dépassé**  
 en µg/m<sup>3</sup>

	Bassin(s) d'air concerné(s) par une vigilance (Département(s))	Polluant(s) en cause	Prévision de seuil dépassé en µg/m <sup>3</sup>
1	Bassin grenoblois (38)	O3	180
2	Bassin lyonnais / Nord-Isère (38-69)	O3	180
3	Contreforts Massif Central (42)	O3	180
4	Est Drôme (26)	O3	180
5	Bassin lémanique (01-74)	O3	180
6	Ouest Ain (01)	O3	180
7	Ouest Ardèche (07)	O3	180
9	Vallée du Rhône (07-26)	O3	180
11	Bassin stéphanois (42)	O3	180
14	Zone alpine Isère (38)	O3	180
16	Zone des Coteaux (69)	O3	180
17	Zone urbaine Pays de Savoie (73-74)	O3	180
19	Puy-de-Dôme (63)	O3	180
21	Allier (03)	O3	180

**Pas de vigilance particulière**

**Vigilance Jaune**

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil information

**Vigilance orange**

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil alerte premier niveau OU  
 Dépassement persistant, soit 2 jours consécutifs seuil information (J et J+1)

**Vigilance rouge**

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil alerte second niveau OU  
 Dépassement persistant, soit 2 jours consécutifs ou plus, seuil alerte premier niveau OU  
 Dépassement persistant, soit 4 jours consécutifs ou plus, seuil information, de J-2 à J+1

### >> Commentaire de la situation et de l'évolution

Mardi 23 Juillet et les jours suivants, les conditions météorologiques caniculaires, avec un très fort ensoleillement et des masses d'air très stables, resteront propices à de fortes teneurs en ozone. Il existe un fort risque de dépassement du seuil d'information et de recommandations pour ce polluant sur plusieurs zones de la région. Entre dimanche et lundi, les concentrations en ozone ont progressé quasiment partout d'environ 20 µg/m<sup>3</sup>, mais sans atteindre le seuil d'information (180 µg/m<sup>3</sup>), les maxima étant de l'ordre de 150 à 165 µg/m<sup>3</sup> selon les zones. A ce stade il n'est pas prévu de dépassement du seuil d'alerte (240 µg/m<sup>3</sup>) mais par effet cumulatif les taux pourraient s'élever au fil des jours. Aucune amélioration n'est donc prévue dans les jours à venir, la qualité de l'air aura même tendance à se dégrader progressivement.

Comme lors de l'épisode fin juin dernier, les masses d'air qui apportent cet air très chaud ont pu traverser des régions désertiques. On observe depuis hier une augmentation des taux de particules dans certains territoires de notre région qui pourrait être dû à cet apport. Il n'est pas prévu à ce jour de dépassement de seuil d'information pour les particules mais nous suivons attentivement l'évolution de la situation.

# VIGILANCE POLLUTION DE L'AIR

## RECOMMANDATIONS

Valable pour les épisodes de **type estival**

### » Se protéger pour limiter mon exposition

**A noter :** au-delà des effets à court terme lors des épisodes de pollution, les principaux impacts de la pollution de l'air sur la santé sont liés à l'exposition continue, tout au long de la vie.

**Populations vulnérables :** femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

**Populations sensibles :** personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes

#### Population générale



Limitez vos activités physiques intenses en plein air



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque



Évitez de vous exposer aux produits nocifs



Continuez d'aérer votre domicile

► [Voir le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

#### Personnes sensibles et vulnérables



L'été, préférez sortir le matin avant 13h, et le soir après 20h



Évitez les activités physiques intenses en plein air



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque



Évitez de vous exposer aux produits nocifs

### » Agir pour limiter mes émissions

#### Particuliers



Reportez l'utilisation de barbecue à combustible solide



Évitez les solvants organiques pour vos travaux (peintures, vernis, colles etc.)



En voiture, adoptez une conduite souple



Utilisez des modes de transport limitant les émissions polluantes

#### Professionnels



Reportez certaines opérations émettrices de composés organiques volatils



Limitez l'utilisation des pesticides et les épandages d'engrais



Reportez ou réduisez les activités émettrices de polluants atmosphériques



Réduisez l'utilisation des groupes électrogènes

#### Collectivités



Maîtrisez la température de vos bâtiments



Proposez des tarifs attractifs pour l'usage des transports les moins polluants



Évitez l'utilisation de solvants organiques pour les travaux d'entretien



Favorisez les pratiques de mobilité les moins polluantes